



VICHY COMMUNAUTÉ

**PROTCOLE SANITAIRE
APPLIQUÉ AU SEIN
DES ACCUEILS DE LOISIRS**

VACANCES DE NOËL 2021

Les informations et consignes précisées ci-après émanent du protocole sanitaire diffusé par le Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse le 09 décembre 2021.

Lavage des mains

A minima, le lavage des mains sera réalisé, à l'arrivée dans la structure, avant et après chaque repas, avant et après les activités, après être allé aux toilettes et le soir avant de partir.

Respect de la distanciation physique et règles d'accès à l'accueil

Les responsables légaux ne sont pas admis sur les lieux d'activités des mineurs. En cas d'accès exceptionnel autorisé par le directeur, les responsables légaux devront être munis de masques.

Constitution des groupes et gestes barrières

Les groupes sont constitués, dans la mesure du possible, pour la semaine suivant l'organisation : Un groupe = une salle = un animateur.

Pour les mineurs de moins de six ans : Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein du groupe. En revanche celle-ci sera maintenue entre les différents groupes.

Pour les mineurs de six ans et plus : La distanciation physique d'au moins 1 mètre sera appliquée dans les espaces clos au sein du groupe et maintenue entre les différents groupes.

Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de six et plus au sein des bâtiments de la structure et dans tous les lieux clos fréquentés au cours du séjour. Lors des activités extérieures le port du masque reste obligatoire, les activités avec contact sont proscrites.

Port du masque dans les transports :

Le port du masque reste obligatoire pour les enfants de 6 ans et plus dans les transports organisés par l'Accueil de Loisirs.

Prise de température et protocole lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de COVID

La prise de la température de l'enfant est demandée une heure avant l'arrivée à l'accueil de loisirs.

En cas de symptôme d'infection COVID-19, l'enfant sera conduit dans une pièce isolée et portera un masque. Les parents sont alors avertis et doivent venir le chercher dès que possible.

L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en Accueil Collectif de Mineurs.

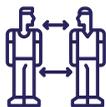
Avant l'arrivée à l'accueil de loisirs



Je demande à mes parents de contrôler ma température avant de partir de la maison



Je me nettoie les mains



Avec ma famille, je respecte la distanciation sociale en restant à une distance d'environ 1 mètre avec les autres familles

J'arrive avec ma gourde dans laquelle est notée mon nom et mon prénom



Je salue les animateurs dans le respect des gestes barrières (pas de poignées de mains, bise ou «check»)

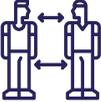
Pendant les activités à l'accueil de loisirs



Je me nettoie les mains à mon arrivée et autant de fois que l'animateur me le demande



Avec les enfants de mon groupe, je peux jouer sans me soucier des distances



Avec les enfants des autres groupes, je respecte la distanciation physique



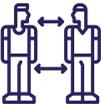
Si j'ai 6 ans ou plus, je dois venir au centre de loisirs muni d'un masque (fourni par le responsable légal de l'enfant) et le mettre lorsque l'animateur me le demande

Je ne partage pas ma gourde avec un autre enfant

À mon départ de l'accueil de loisirs



Je me nettoie les mains avant de partir et/ou en arrivant à la maison



Ma famille respecte les distances physiques en attendant que je sorte du centre

VICHY COMMUNAUTÉ

9, place Charles-de-Gaulle 03200 Vichy
+33 (0)4 70 96 57 00